Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2009) **Heft:** 1849

Artikel: À quand la révolution verte? : Prix du lait ou revenu paysan ne doivent

pas occulter la question de la conformité de l'agriculture moderne avec

un développement durable

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014019

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ressortissants libyens, elle doit pas contre s'aligner sur la politique européenne à l'égard d'Etats tiers. Dès le 19 décembre, les ressortissants de la Macédoine, du Monténégro et de la Serbie disposant d'un passeport biométrique pourront entrer en Suisse sans visa.

L'accord de Schengen évolue constamment et nous sommes contraints de suivre, certes en participant aux discussions de son comité, mais sans droit de vote. En cas de refus de notre part, notre adhésion deviendrait caduque. Auquel cas les Etats-membres — l'Union européenne, moins le

Royaume-Uni et l'Irlande, plus la Norvège et l'Islande – nous traiteraient comme un corps étranger au centre de l'Europe. Avec tous les inconvénients pour la mobilité des résidents suisses et des étrangers désireux de se rendre dans notre pays.

A quand la révolution verte?

Prix du lait ou revenu paysan ne doivent pas occulter la question de la conformité de l'agriculture moderne avec un développement durable

Jean-Daniel Delley (8 décembre 2009)

Le prix du lait et le projet d'accord de libre-échange avec l'Union européenne monopolisent l'actualité. A moins d'un franc le litre, Uniterre, l'organisation agricole la plus remuante, voit pointer le crépuscule de la production laitière. Quand à l'Union suisse des paysans, elle rejette catégoriquement tout accord agricole avec Bruxelles, sans même en connaître le futur contenu.

On peut comprendre les inquiétudes du monde rural dont les conditions de production ont connu de profonds bouleversements ces dernières années. Les prix garantis ont fait place aux paiements directs liés à des prestations écologiques. Aux restrictions à l'importation, qui protégeaient la production indigène, se sont substitués des droits de douane, en conformité aux règles de l'OMC. Lesquels droits ont été progressivement abaissés, tout comme le soutien aux prix. Enfin la suppression du contingentement laitier a conduit à une surproduction et

à une chute des prix (DP 1821). Pourtant une menace bien plus grave se profile et qui n'est pas propre à l'agriculture helvétique. La production agricole moderne se fonde sur une consommation intensive de facteurs – eau, pétrole et engrais – non renouvelables et la destruction des sols arables. A terme, ce pillage ne peut se poursuivre sans mettre en péril les bases même de l'agriculture.

La Constitution fédérale (art. 104) impose à l'agriculture une production durable qui doit contribuer tout à la fois à la sécurité alimentaire, à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage et à l'occupation décentralisée du territoire. Dans son message concernant l'évolution de la politique agricole 2011, le Conseil fédéral présente une première évaluation. En matière écologique, certains résultats (p.21 ss.) sont encourageants: les intrants phosphorés et phytosanitaires sont en baisse et les surfaces de compensation écologique en forte hausse. Par

contre la consommation d'énergie reste stable et l'on n'observe aucune substitution d'énergie fossile. Les terres arables continuent de diminuer et les pertes enregistrées sont définitives à cause de l'imperméabilisation des sols (constructions, infrastructures). Pas de données par contre sur l'évolution de la consommation d'eau et la pollution aquatique, tout comme sur l'appauvrissement des sols.

La Constitution stipule également que la production agricole doit répondre aux exigences du marché. Plus d'écologie certes, mais aussi plus de marché et de compétitivité. A terme on voit difficilement comment ce mariage pourra évoluer de manière harmonieuse. Ainsi, pour assurer sa compétitivité, la production animale recourt à des importations de fourrage en hausse. Le marché commande. Alors que le cheptel bovin compte plusieurs dizaines de milliers de têtes superflues en regard de la demande de lait. Le marché

résiste. Produire à des coûts compétitifs se conjugue difficilement avec l'exigence de durabilité. Le débat sur le prix du lait et le revenu des agriculteurs ne doit pas occulter celui, plus vital encore, portant sur les types de production et la manière de produire conformes à une agriculture durable.

Daniel Marco

Un urbaphile en moins sur la planète

Rédaction (11 décembre 2009)

Hospitalisé pour une intervention chirurgicale, notre ami et collaborateur Daniel Marco nous a quittés brusquement ce mercredi.

Communiste, Daniel Marco fut le plus jeune député du Grand Conseil genevois. Ejecté du parti par une très stalinienne direction, il se révéla comme l'un des leaders de l'extrême gauche contestatrice des années 70. Militant infatigable, on le vit dans les associations de quartier, au syndicat FOBB puis à Unia, toujours au front en matière de logement et d'urbanisme.

Il y a quelques années, ne craignant pas de se frotter au réformisme social-démocrate, Daniel Marco demanda l'hospitalité intellectuelle au groupe genevois de DP. Il devint vite un ami, apportant à notre *stamm* hebdomadaire sa constante bonne humeur et son bagage d'anecdotes sur la République. Et c'est ainsi que DP a bénéficié des

contributions de ce citadin viscéral sur le logement, l'urbanisme, le développement territorial notamment. Les croisements entre la géographie et l'économie, entre l'espace et le capital, nourrissaient tout particulièrement sa réflexion passionnée. Il promenait aussi volontiers son regard attentif dans les expositions de peinture qu'il fréquentait avec assiduité et dont il nous aura livré ces derniers temps des compte-rendus sensibles.